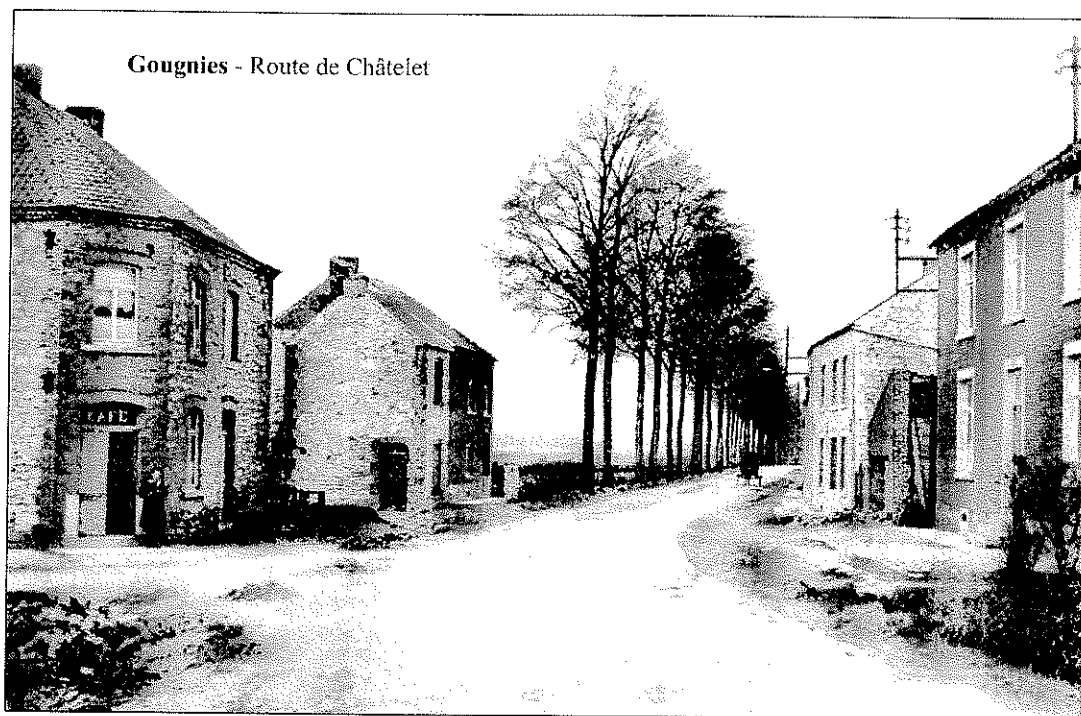


Gempisnes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL
DE L'ENTITÉ

Gougnies - Route de Châtelet



Bimestriel
Mars 2005

Numéro **187**

Sommaire

3 COMMUNIQUÉS DU
COLLÈGE ÉCHEVINAL

Membres du Collège –
permanences
Prochains Bulletins Communaux
Avis
Offre d'emploi

4 SOCIAL

Consultations juridiques
gratuites
Permanence de Monsieur
STRUELENS, Président du CPAS
Maisons sociales
Ligue des Familles
ALE
Carnet rose
Collectes de sang
Centre Coordonné de l'Enfance

5 FESTIVITES

Syndicat d'initiative
Fanfare Royale d'Acoz

6 CULTURE

Bibliobus
Cercle théâtral
Loverval Passionné
Bibliothèque communale
Asbl L'eau vive

9 NATURE ET ENVIRONNEMENT

Collectes
Le Magnolia

10 SPORT

Tennis de Lausprelle
RCIT Loverval
Informations communales
Stage Multisports
Albatros Club

13 CULTE ET LAÏCITE

Unité Pastorale de Gerpinnes

13 DIVERS

CWATUP

Communiqué du Collège échevinal

LES MEMBRES DU COLLEGE ECHEVINAL

Mr Roland MARCHAL, Bourgmestre, 3, rue du Moulin – 071/50.30.91 – marchal@gerpinnes.be

Police et Sécurité, cimetières, environnement, finances, gestion ressources humaines, fabriques d'église et laïcité, folklore

Permanence : sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h en téléphonant après 18h au 071/50.30.91.

Mme Annie-Marie MOREAUX – BERNARD, 1^{er} Echevin, 13, allée N-D de Grâce – 071/43.59.59 – amoreaux@gerpinnes.be

Affaires sociales, santé, personnes à mobilité réduite, tourisme, culture, fêtes et cérémonies, seniors, protocole

Permanence : le vendredi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Serge QUINTART, 2^e Echevin, 34, rue de la Raguette – 071/50.26.92 – squintart@gerpinnes.be

Travaux, cellule égoûtage, sécurité routière et mobilité, gestion du patrimoine

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

Mr Eric BEAUCLAIRE, 3^e Echevin, 2a, rue d'Hanzinne – 0476/26.11.90 – ebauclaire@gerpinnes.be

Agriculture, urbanisme et aménagement du territoire, relations publiques, relations comités de quartier, informatique, affaires européennes, état civil

Permanence : sur rendez-vous à la maison communale.

Mme Béatrice TOUSSAINT – VERDIN, 4^e Echevine, 20, allée N-D de Grâce – 0476/69.08.45 – btoussaint@gerpinnes.be

Enseignement et éducation civique, petite enfance, jeunesse

Permanence : le samedi de 10h à 12h, à la maison communale.

Mr Joseph MARCHETTI, 5^{ème} Echevin, 1, rue du Bonlieu – 071/50.38.80 – 0473/69.07.12 – jmarchetti@gerpinnes.be

Sport, développement rural, gestion des salles communales et maisons de village, commerce, emploi

Permanence : le mardi de 16h30 à 17h30, à la maison communale.

PROCHAINS BULLETINS COMMUNAUX

Adressez vos documents par mail à l'adresse : ebauclaire@gerpinnes.be et mviol-la@gerpinnes.be, ou sur support informatique (disquette 3,1/2 ou CD-R ou RW) accompagné du support papier.

A l'attention d'Eric BEAUCLAIRE, Echevin chargé des relations publiques.

PARUTIONS
2005


DATES LIMITES
POUR LA REMISE DES TEXTES

9 mai 2005
8 août 2005
3 octobre 2005
5 décembre 2005

1 avril 2005
1 juillet 2005
29 août 2005
28 octobre 2005

AVIS

Certaines annonces sont relatives à des manifestations antérieures à la date officielle de parution. Néanmoins, nous avons décidé avec les organisateurs de les insérer quant même, puisque le journal est généralement distribué à partir du vendredi précédent la date officielle. Dès lors, nous savons déjà que tous les journaux ne seront pas distribués pour les événements annoncés.

 Ce bulletin est réalisé par
Edition INROMA scri
Rue St-Roch 119 - Fosses-la-Ville

Les renseignements sur les bulletins sont disponibles sur le site internet de la commune : www.gerpinnes.be

Téléphone : 071/71.32.91
Fax : 071/71.15.76
Email : inroma@disnet.be

Votre délégué commercial M. Dequenne
se fera un plaisir de vous rencontrer
GSM 0478.42.61.81

OFFRE D'EMPLOI

La commune recherche, par appel interne et externe,
1 magasinier

Fonction

Le travail sera axé sur la gestion du magasin du service des travaux.

Profil

- Diplôme du secondaire supérieur
- Passeport A.P.E. (Aide à la Promotion de l'Emploi) ou agent interne (statutaire ou contractuel).
- Sens de la communication et de l'organisation
- Caractère entreprenant et sens de l'initiative
- Capacité rédactionnelle et utilisation de l'outil informatique.

Contrat

Contrat de travail à temps plein à durée déterminée (renouvelable) après avoir satisfait à un test de sélection.

Précisions sur la fonction

Sur demande au secrétariat ou au service des travaux.

Dépôt des candidatures

Les candidatures (accompagnées d'un curriculum vitae et d'une note de motivation) seront adressées au Collège des Bourgmestre et Echevins, Avenue Reine Astrid, 11 à 6280 Gerpennes, pour le 8 avril 2005.

Social**CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES**

Les consultations juridiques sont organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpennes.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherches.

Les prochaines consultations auront donc lieu les mardis 04 janvier 2005, 8 février 2005, 01 mars 2005 et 05 avril 2005.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de Gerpennes.

C.P.A.S.

Mr Alain STRUELENS, Président du CPAS

Permanence : tous les mercredis de 15 à 17 heures au CPAS ou à l'Hôtel de Ville les deuxièmes et quatrièmes samedis de 10 à 12 heures

MAISONS SOCIALES

Si vous rencontrez des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social, les permanences de Monsieur Quairiaux se font les 2ème et 4ème samedis du mois

LIGUES DES FAMILLES**Baby sitting, une nouvelle responsable pour notre entité**

Après avoir animé le service baby sitting dans l'entité de Gerpennes pendant de nombreuses années, Jeaninne GLISZCZYNSKI et Jeannine JUPRELLE cèdent la place à Gladys ROSAR.

Celle-ci assure la continuité du service et en devient la coordinatrice.

Pour tout contact, appelez son numéro: 071/50 13 20.

Appel aussi aux jeunes de plus de 16 ans, fille ou garçon désireux de se faire un peu d'argent de poche et de rendre service.

La Ligue des Familles toujours proche des familles.

ALE

Rue Albert Bernard 13 - 6280 Gerpennes

Tél 071/33.09.59 - ale.gerpennes@skynet.be

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous ne disposez pas d'un accès à l'Internet ?

Vous éprouvez des difficultés pour rédiger votre CV ?

L'ALE peut vous aider gratuitement !

Prenez contact avec nous :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

CARNET ROSE

Camille PONCIANO MOYA	Née le 27.12.2004 De Gerpennes
Jade LAMOTTE	Née le 30.12.2004 De Gerpennes
Héléa BON	Née le 01.02.2005 De Gerpennes
Jimmy LEMAITRE	Né le 26.01.2005 De Gerpennes
Elodie LECOCCQ	Née le 06.01.2005 De Gerpennes
Lea CORDARA	Née le 08.01.2005 De Gerpennes
Marie CULOT	Née le 30.01.2005 De Gerpennes
Constance BERTOCCHI	Née le 04.02.2005 De Gerpennes
Maxim LAUVAUX	Né le 06.02.2005 De Gerpennes

Noa WILLEMS	Née le 08.02.2005 De Gerpinnes
Ella SOTTIAUX	Née le 12.02.2005 D'Acoz
Esteban MOREAU	Né le 22.02.2005 De Gougnyes
Augustin SOMVILLE	Né le 04.02.2005 De Loverval
Loïs DELBART	Né le 06.01.2005 De Loverval
Marine FONCK	Née le 13.02.2005 De Loverval

COLLECTES DE SANG

COLLECTES DE SANG DE GERPINNES DE 14 À 19 HEURES
dans la salle paroissiale St.Michel

- le lundi 18 avril 2005
- le lundi 11 juillet 2005
- le lundi 10 octobre 2005

COLLECTES DE SANG DE L'IMTR DE 15 à 17H30

- le mardi 15 mars 2005
- le mardi 14 juin 2005
- le mardi 13 septembre 2005
- le mardi 13 décembre 2005

Contact : Madame Michèle SIBILLE (Secrétaire)
071/50.34.33

CENTRE COORDONNE DE L'ENFANCE

Vacances de Pâques 2005

Durant les vacances de Pâques, le Centre Coordonné de l'Enfance asbl propose des lieux d'accueil et d'animation pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans.....

Alors si tu aimes jouer, faire des activités manuelles, apprendre des chansons, faire des activités culinaires, viens nous rejoindre au centre d'animation "Les Marcheurs"
Tu seras encadré par des animateurs professionnels.

Quelle période ?

Du 29 mars au 08 avril 2005 pour les Vacances de Pâques.

Quelles sont les heures d'ouverture ?

Du lundi au vendredi de 09h à 16h00 en ce qui concerne les activités à thème.

Une garderie fonctionne chaque matin de 07h00 à 09h00 et le soir de 16h00 à 18h30.

Où ?

Centre d'animation "Les Marcheurs"
rue de la Chapelle 76 - 6280 Joncret(Gerpinnes)

Prix : 4 euros par jour et réduction à partir du 2^{ème} enfant

Où obtenir des renseignements complémentaires?

Permanence: mardi de 09h00 à 12h00 et le mercredi de 9h00 à 16h00 au 071/50.47.86

Sextius Patrice
Responsable pour le CCE du secteur de Gerpinnes

Festivités

FANFARE ROYALE D'ACOZ

« STARS EN FANFARE » — Samedi 30 Avril 2005 À 19H30
Salle Fernand Pouleur à Acoz — ENTREE GRATUITE

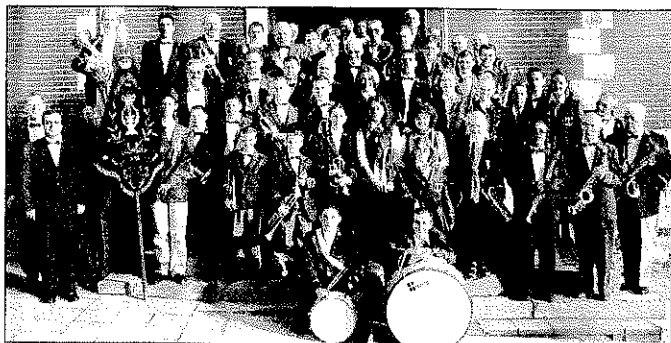
Les musiciens et membres de la Fanfare Royale d'Acoz sont heureux de vous inviter à leur Concert de Printemps : « Stars en Fanfare ».

Nous vous proposons de partager cette soirée avec Petula Clark, Sandie Shaw, Serge Gainsbourg, Johnny Hallyday, Charles Aznavour, Abba, Les Beatles mais aussi avec Laurel & Hardy, Rocky Balboa, James Bond, etc....

Vous pourrez y déguster Assiette et Cuvée de Star !
Nous vous attendons nombreux dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Direction : Philippe Frères
Renseignements : elcoqui@freegates.be - 0473/899.619

Surfez sur notre site : <http://www.fanfare-acoz.be>



FOIRE VERT LES 5, 6, 7 ET 8 MAI

Un programme varié et éclectique sera proposé. Jeudi, grand marché aux fleurs et plantes, vendredi et samedi, dans le cadre de l'année de la bière, présentation et dégustation de produits du terroir et de bières artisanales avec le samedi soir une soirée country.

Dimanche Super brocante sous chapiteau.

Culture

BIBLIOBUS

Le bibliobus de la Province de Hainaut vous propose gratuitement un vaste choix de livres et de revues sur tous les sujets.

Une documentation scolaire et une lecture de détente vous seront conseillées par une équipe professionnelle.

En 2005, le bibliobus s'arrêtera pour tous les habitants, les 27/1, 24/2, 17/3, 21/4, 12/5, 2/6, 23/6, 15/9, 6/10, 27/10, 24/11, 15/12/2005 à :

- Acoz Cité Pouleur de 15h10 à 15h50
- Acoz place de l'Eglise de 16h00 à 17h00
- Joncret, place de 17h45 à 18h45
- Hymiée de 19h00 à 20h00

Mais aussi les vendredis 28/1, 25/2, 18/3, 22/4, 13/5, 3/6, 24/6, 16/9, 7/10, 28/10, 25/11 et 16/12/2005 à :

- Gerpinnes centre, parking communale de 15h30 à 17h00
- Villers-Poterie, place de 18h00 à 18h45
- Gougnyes, place de 19h00 à 19h45

Il desservira également les écoles de Gougnyes, Hymiée, Lausprelle et Gerpinnes Flaches, ces arrêts étant réservés uniquement aux enfants et enseignants de ces écoles.

Le prêt et l'inscription sont gratuits. La carte « Passeport Lecture » qui vous sera délivré est valable dans la plupart des bibliothèques de la Province de Hainaut.

Peut-être la possédez-vous déjà ?

Vous pouvez nous joindre au 064/26.29.54 de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 du lundi au vendredi pour tout renseignement complémentaire.

Nous espérons vous voir nombreux sur nos différentes haltes et nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2005.

LE CERCLE THÉÂTRAL « WALON D'AVANT TOUT »

Interprétera, pour votre plus grand plaisir à la salle Aimé André, rue de l'Eschucheu à Gougnyes : *Li Maujo da Batisse* Comédie gaie en trois actes de Christian Derycke. Adaptation carolorégienne et mise en scène de Robert André.

Samedi 19 mars 2005 à 19h30

Dimanche 20 mars 2005 à 16h00

PAF : 5,00 € — Prévent : 4,00 €

Renseignements et réservations : 071/501777 ou 0475/354482

Mail : walondvantout@proximus.be

LOVERVAL PASSIONNEMENT

www.loveral.be

Vous trouverez sur ce site les rubriques suivantes :

NOUVEAUTES SUR LE SITE

AGENDA

SITUATION ET PLANS

MEMOIRE

PHOTOS

AU FIL DES JOURS

GALERIE DES ARTISTES

LES ASSOCIATIONS

HISTOIRE

BIBLIOTHEQUE

LA REGION

LE PETIT LOVERVALOIS

LIENS

INFOS PRATIQUES

PLAN DU SITE

CONTACTS

CARTES VIRTUELLES

LIVRE D'OR ET FORUM

VOS SUGGESTIONS SONT LES BIENVENUES !

Bernard DOMBRECHT

Allée des Platanes, 13 - 6280 LOVERVAL

071 47 36 26 - webmaster@loveral.be



Outre les adaptations régulières de l'Agenda et les nombreuses rubriques déjà existantes, quelques nouveautés ont vu le jour ces derniers mois :

- Publication de nombreuses photos des activités des associations lovervalloises (Atelier lovervallois, exposition d'aquarelles, fêtes de la rhubarbe, marche Saint Hubert, concert de Noël, etc.)
 - Deux calendriers sont téléchargeables : le premier est un calendrier de l'année 2005 qui comprend une page par mois. Outre une photo de Loverval sur chaque page, vous trouverez tous les événements déjà connus qui se dérouleront dans notre commune, ainsi que les dates des collectes sélectives.
- Le second est un calendrier perpétuel vous permettant de prendre note des anniversaires de vos connaissances.
- Anne-Françoise et Pierre Clerebaut sont passionnés de cartes postales anciennes de Loverval. Ils ont eu la gentillesse de nous autoriser à publier les pièces inédites de leur collection. De nombreuses autres cartes postales sont également visibles.
 - Il est désormais possible, à partir de la page d'accueil du site, de consulter les prévisions météo sur Loverval. Etonnantes de précision et très fiables !
 - Les nouveaux horaires des bus sont disponibles et imprimables. Il s'agit d'une synthèse chronologique très pratique, (sur une seule page), de tous les passages des bus des lignes 10, 451 et E vers Charleroi et vers le Bultia
 - Un nouvel artiste rejoint notre galerie. Les maquettes de bateaux de Michel Demanet représentent des centaines d'heures de travail
 - Le calendrier des ramassages sélectifs de l'année 2005 est à votre disposition
 - De nombreux liens ont été ajoutés dans la rubrique « Sites préférés de nos lecteurs »

Ce site est une réalisation collective des amis de Loverval

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE



Depuis 1970...

Bibliothèque Communale de Gerpennes-Entité
Route de Philippeville, 76 - 6280 Gerpennes
☎ : 071/43.76.55
E-mail : bibliogerpennes@skynet.be

Bus : E - 10 - 451
Libre accès : Mercredi de 15 heures à 17 heures.
Café littéraire : le troisième vendredi du mois à 14 heures 30.

« Je lis dans ma commune »
La Citoyenneté
du 23 avril au 1^{er} mai 2005.

Projet

Dans le cadre de l'opération « Je lis dans ma commune », la

bibliothèque de Gerpennes-Loverval propose

1. Samedi 23 avril à 11 heures dans nos locaux remis en état : inauguration officielle par les autorités communales et ouverture de l'exposition.
Le verre convivial sera présenté par **Oxfam solidarité**, magasin du monde. Invitation à tous
2. Du samedi 23 avril au samedi 1^{er} mai 2005 la **Ligue des Familles** se mobilise : exposition permanente
 - du **Prix Farniente** (littérature pour les jeunes) : rétrospective des lauréats, prix attribués en 2005 et sélection pour 2006.
 - de **livres pour enfants** en rapport avec la citoyenneté.
3. Des citoyens écrivent : création d'une **bibliographie des auteurs de l'entité de Gerpennes** via les sites www.loverval.be et www.gerpennes.be ainsi que par différents bulletins d'information culturelle et locale. Tous les habitants sont invités à participer.
4. Samedi 23 avril 2005 à 14 heures 30 « **Citoyenneté et bande dessinée** » discussion animée par Micheline Dufert autour de
 - Sfar, Joann. **Le chat du Rabbin**. (T. 1) La Bar-Mitsva. Edition Poisson Pilote. Casterman.
 - Guilbert-Lefèvre-Lemercier. **Le photographe**. (T.1 et T.2). Edition Air Libre. Dupuis 2003.
 - Warnauts-Raives-Lenoir. **Chemins d'exil**. Projet imaginé et mené à bien par Cécile Baltus, Mirjana Pranic du Centre d'Accueil pour demandeur d'asile de la Croix-Rouge « l'Amblève » à Nonceveux et par Catherine Stubbe et Billy Jüngling du département Accueil des demandeurs d'asile de la Croix-Rouge de la Communauté française de Belgique.
5. Le samedi 30 avril 2005 à 14 heures 30. Présentation par Thomas Lavachery et son fils de « **Bjorn le Morphir** » Une aventure fantastique qui plaira aux jeunes comme aux adultes. « Bjorn le Morphir » et « Bjorn aux enfers » sont publiés aux éditions de l'Ecole des Loisirs, dans la collection Médium.

La bibliothèque est ouverte pendant toute la semaine sur rendez-vous par téléphone. L'accès aux activités littéraires est gratuit.

ASBL L'EAU VIVE

Initiation à la technique du dessin et de l'aérographe.
Pour adultes débutants.

Une semaine du 4 au 8 avril de 10h00 à 17h.
Contenu : Prise en main de l'outil. Technique : du pochoir au travail libre.

Organisation : asbl l'Eau Vive en collaboration avec la Province de Hainaut.
30, rue du Basson, Marcinelle : 0478 43 68 48.
pn@tiepolo.be

Prêt du matériel possible.
200 € pour une semaine

Nature et environnement

CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- **Lundi** pour Acoz, Gerpennes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- **Mardi** pour Fromiée, Gerpennes-centre, Gougnyes, Hymiée, Villers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2005, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Pâques	Lundi 28/03/2005	Samedi 26/03/2005
Pentecôte	Lundi 16/05/2005	Samedi 14/05/2005
Assomption	Lundi 15/08/2005	Samedi 13/08/2005

B Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le 1^{er} lundi du mois pour les PMC (12 fois par an)
- le 2^{ème} lundi du mois pour le Verre (6 fois par an) et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Sacs bleus PMC					
Tous les villages de l'entité	Lu 04	Lu 02	Lu 06	Lu 04	Lu 01
Papiers et cartons					
Tous les villages de l'entité	Lu 11	Lu 09	Lu 13	Lu 11	Lu 08
Verre					
Tous les villages de l'entité	—	Lu 09	—	Lu 11	—

Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs de Gerpennes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret (Tél.: 071/44.00.40).

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés, le parc à conteneurs sera fermé le lundi 28/03/2005, le mardi 29/03/2005, le jeudi 05/05/2005, le lundi 09/05/2005, le lundi 16/05/2005, le jeudi 21/07/2005, le lundi 25/07/2005, le lundi 15/08/2005 et le mardi 16/08/2005.

Pour plus d'infos...

Pour en savoir davantage : - sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur www.fostplus.be - sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs à conteneurs, la prévention et la gestion des déchets formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.org.



le magnolia

AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse.
N° agrégation AA.77.717

Le printemps est là vous avez commencé les travaux dans votre jardin mais vous risquer de tomber sur un problème ou un choix qui vous tracasse.

C'est pourquoi le cercle horticole existe, pour vous aider dans vos réflexions, vos choix et vos décisions.

Pour vous en rendre compte assister à une de nos conférences et vous serez convaincu qu'il vous reste beaucoup à apprendre.

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous. - Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de la Région Wallonne et la par la Direction Générale des Affaires Culturelle du Hainaut.

Les conférences débutent à l'heure précise.

A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle

Section de Gerpennes : à 19h30 - Maison de Village de Gerpennes -Flaches , rue Paganetti

- Le 08/04/05 - M. AUGUSTINUS - Les cultures d'arrière saison

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.

- Le 11/04/05 - M. AUGUSTINUS - Les cultures d'arrière saison

Section de Villers-Poterie - Gougnyes : à 19h30 - salle « Vital Milis » - Rue des Presles 61.

- Le 13/04/05 - M. JOURDAIN - Maladies et fongicides

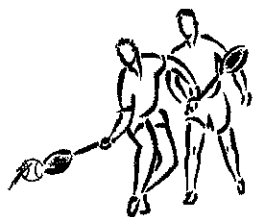
Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J.Piret.

- Le 18/04/05 - M. AUGUSTINUS - Les cultures d'arrière saison

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 4 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28

TENNIS CLUB LAUSPRELLE



STAGES DE PAQUES 2005 (10h de cours)

Stage n°1 : du 29 mars au 1 avril prix : 72 €

Stage n°2 : du 4 au 8 avril prix : 72 €

STAGES DE PRINTEMPS 2005

Cycles de 10 semaines en avril, mai et juin

Prix (64 € à 100 €) est fonction de l'âge, du niveau tennistique du joueur.

Inscription au plus tard le 5 avril 2005.

STAGES D'ETE 2005

Stage n°1 : du 4 au 8 juillet

Stage n°2 : du 11 au 15 juillet

Stage n°3 : du 16 au 20 août

Pour ces trois stages, plusieurs formules sont proposées :

a) Cours de tennis en matinée (de 9h à 12h)

Prix : 85 €

b) Matinée (tennis) + l'après-midi (de 13h à 16h) :

- **Equitation** : (les écuries de la Chapelle situées à 200m du club) - Prix (pour toute la journée) : 120 €
- **VTT** - Prix (pour toute la journée) : 113 €
- **Langues : néerlandais**
Prix (pour toute la journée) : 120 €
- **Multisports** : jeux, Basket Ball, Football, Roller, Piscine...
Prix (pour toute la journée) : 113 €
Stage n°4 : du 22 au 26 août
Cours de tennis en matinée (de 9h à 12h)
Stage réservé au mini-tennis (4 à 11 ans) et/ou joueurs débutants. Prix : 85 €
Stage n°5 : du 29 au 31 août (mini stage de 3 jours)
Cours de tennis en matinée (de 9h à 12h)
Prix : 50 €
Possibilité d'un repas à midi et garderie gratuite de 8h à 17h.
Pour les non-membres du club, par stage de 5 jours, un supplément de 18 € (journée complète) ou de 9 € (demi journée) est demandé comprenant l'assurance et la location des terrains.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

FENSIE JEAN-MARIE 071/504226 OU 0476/343568



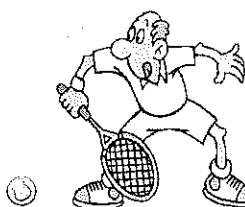
Intéressé par la petite balle jaune ?

Envie d'imiter Justine, Kim, Olivier, Xavier, ...

Ou simplement envie de se divertir de façon ludique.

Alors, venez nous rejoindre nombreux.

L'école vous propose des cours, des stages pour tout niveau et pour tout âge.

Une journée découverte est prévue le samedi 16 avril !

Pour tout renseignement,

vous pouvez contacter :

Hugues BELSACK

au 0479/75.00.89 ou par mail :

hugues.belsack@skynet.beUN EVÈNEMENT EN BELGIQUE FRANCOPHONE ...

Le samedi 23 avril 2005 à 16h.

Rien que pour vous, mesdames

LA COURSE DES GAZELLES

Jogging de 7 kilomètres, départ et vestiaires :

Maison de village d'Hymiée (Gerpennes)

Début de l'année 2004, le président de Gerpennes & C°, Robert Thonon, lance une idée saugrenue :

pourquoi ne pas organiser une course réservée uniquement aux représentantes du beau sexe ?

A notre connaissance, cela n'a jamais été tenté en Wallonie, C'est sans doute prendre des risques !

Mais il y a déjà une vingtaine de Gerpinoises dans le club !

Il n'en faut pas plus pour qu'elles s'enflamment et insistent pour que le comité conduise ce projet à bon port !

L'homme propose et ... C'est donc chose faite. Les mâles de l'équipe se multiplieront par quatre pour que cette journée soit un succès.

Mesdames, vous serez chouchoutées ! Toutes au départ, même les débutantes, le parcours étant limité à 7 kilomètres.

Un peu d'appréhension ? Venez parfaire votre condition lors des entraînements de Gerpennes & C°, les dimanches à 10h et les mardis à 18h30, au n° 40 de la rue de Biesme, à Gerpennes-Fromiée. (Tel: 071/50.37.70)

STAGE MULTISPORTS

Tennis, roller, football, hockey, vélo, ...

Date : du 4 au 8 avril 2005

Lieu de l'activité : le tennis club de Gerpinnes-centre

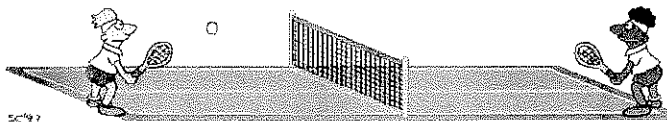
Horaire : de 9 h 30 à 15 h 30

Garderie : de 8 h 00 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 00

Age : de 3 à 14 ans (3-6 ans, 6-9 ans, 9-12 ans, 12-14 ans)

Coût : 60 € (réduction pour les fratries)

Contact : Mr . Bogaerts : 0477/63.24.44 ou
Administration Communale de Gerpinnes: 071/50.90.29



Le P.P.P. (Plan de Prévention et de Proximité) en partenariat avec le Tennis Club de Gerpinnes organisent une activité multisports pendant les vacances de Pâques



ALBATROS CLUB DE GERPINNES
ASBL

Siège social : Allée des Tarins 30 –
B 6280 Gerpinnes

Manifestations publiques - calendrier 2005.

Voici le programme de cette nouvelle saison,

- 17, 18 et 19 mars, Université du Travail Charleroi, forum des entreprises : exposition de quelques modèles par le club.
- 2 et 3 avril, salon du modélisme à Charleroi, expositions de nombreux modèles.
- 28 et 29 mai, rencontre amicale ... ??? * voir ci-dessous.
- 19 juin : Concours F 3 A national - programme acrobatique
- 3 juillet, rencontre planeurs remorqués ou à propulsion électrique.
- 28 et 29 août, rencontre jets modèles à réaction (turbines au kérozène)
- 04 septembre : Concours F3M national - programme acrobatique pour grands modèles

SPORTS - DIVERS

Dans le cadre des fêtes de Wallonie, en collaboration avec la base de Florennes, le 27 septembre 2005, selon des horaires qui seront précisés ultérieurement :

Marche sportive depuis Gerpinnes (et d'autre point de départ desservi par navette) vers la base de Florennes (+/- 7, 15, et 20 Kms.

Parcours vélo / City bike ; parcours +/- 40 et 90 kms.

Rallye motos.

SPORTS - JOGGING

Le vendredi 20 mai à la base de Florennes.

Dans le cadre des liens qui unissent la Commune de Gerpinnes et le 2^{ème} Wing Tactique de Florennes, prenez note de cet évènement sportif :

À partir de 19 heures : 1^{er} FLORENNES AIR BASE KIDS RUN

Courses pour enfants:

- de 6 ans 400 m
- de 6 à 8 ans 800 m
- de 9 à 11 ans 1200 m
- de 12 à 14 ans 1600 m

Inscriptions gratuites.

A 20 heures : 1^{er} FLORENNES AIR BASE RUN

Deux courses, 5 et 10 kms, pour toutes les catégories habituelles:

Dames: Jun, esp, sen, A1, A2, A3, A4

Messieurs: Jun, esp, sen, Vét. 1, 2, 3, 4

Pré-inscriptions (> 16 mai) 4 €, ensuite 5 €.

Contact:

0476/981471 - 082/68.90.94
vincent.dalebroux@skynet.be

Renseignement plus complets
dans le prochain bulletin.

Culte et laïcité

UNITÉ PASTORALE DE GERPINNES - PAROISSE SAINT-MICHEL - GERPINNES-CENTRE

Pèlerinages à Sainte Rolende - Année 2005

1. Le jeudi 5 Mai 2005, fête de l'Ascension

Messe à 10h.30, en l'église Saint-Michel de Gerpennes, suivie de la procession avec la Châsse de Sainte Rolende - itinéraire du deuxième Tour.

Après la messe, la confrérie invite ses membres, les pèlerins et tous ceux qui veulent s'y associer à un repas fraternel dans le jardin du presbytère. Prix modéré.

2. Le dimanche 8 mai 2005

Messe à 10h.30 en l'église Saint-Michel de Gerpennes, suivie de la procession avec la Châsse de Sainte Rolende - itinéraire du premier Tour.

3. Le vendredi 13 mai 2005

Fête de sainte Rolende : à 19h. messe en l'église Saint-Michel.

4. Le Lundi de la Pentecôte 16 mai 2005 - Grand Pèlerinage

- Ouverture de l'église Saint-Michel dès 2h15
- Messe à 3h. suivie du départ du grand pèlerinage à Sainte Rolende (Tour de plus ou moins 30 Km)
- Rentrée solennelle à 18h. à partir de la plaine de Sartia. La procession est précédée par l'escorte des Marcheurs.
- Salut solennel en l'église de Gerpennes vers 20h.

5. Vénération de la Châsse

La Châsse de Sainte Rolende, contenant ses reliques, peut être vénérée chaque jour dans l'église de Gerpennes. Dans cette même église, elle peut être portée pour la vénération après la messe du jour (10h.30 sauf le mardi de Pentecôte : 9h.) et jusqu'à la fermeture de l'église.

- le jour de l'Ascension : le 5 mai 2005
- le 2^e Dimanche de mai : le 8 mai 2005
- le Dimanche de la Pentecôte : le 15 mai 2005
- le Mardi de la Pentecôte : le 17 mai 2005
- le Dimanche de la Trinité : le 22 mai 2005.

Cure de Gerpennes – Père Joseph Vennix – CRL – Place des Combattants, 3 – 6280 Gerpennes T. et F. 071 50 62 43
Les cotisations annuelles de la Confrérie : 5 € peuvent être versées au compte : 360-0302389-46 Paroisse St-Michel.

Divers

QUELQUES GROSSES MODIFICATIONS DANS LE CWATUP (CODE WALLON DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE) SUITE À LA PUBLICATION DU DÉCRET-PROGRAMME DE RELANCE ECONOMIQUE ET DE SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE (RESA) AU MONITEUR BELGE DU 1^{ER} MARS 2005

Les modifications qu'implique ce décret sont d'application dès le 11 mars 2005.

Art. 8. Tout envoi se fait par lettre recommandée à la poste, le cachet de la poste faisant foi.

L'envoi doit se faire au plus tard le jour de l'échéance du délai.

Art. 8. A peine de nullité, tout envoi doit permettre de donner date certaine à l'envoi et à la réception de l'acte, quel que soit le service de distribution du courrier utilisé.

Le Gouvernement peut déterminer la liste des procédés qu'il reconnaît comme permettant de donner date certaine à l'envoi et à la réception .

L'envoi doit se faire au plus tard le jour de l'échéance du délai.

En conclusion : Si les recommandés ne sont quasiment plus obligatoires pour les envois en urbanisme, le Gouvernement n'a malgré tout pas déterminé les procédés qu'il reconnaît comme permettant de donner une date certaine à l'envoi...

Art. 11. Le Gouvernement agréé, selon les critères et la procédure qu'il arrête, les personnes physiques ou morales, privées ou publiques, qui peuvent être chargées de l'élaboration ou de la révision des schémas, (des plans d'aménagement ou des règlements d'urbanisme - Décret du 6 mai 1999, art. 1^{er}).

Art. 11. Le Gouvernement agréé, selon les critères et la procédure qu'il arrête, les personnes physiques ou morales, privées ou publiques, qui peuvent être chargées de l'élaboration ou de la révision des schémas, (des plans d'aménagement, **des plans de lotissement** ou des règlements).

Remarque : Plus de permis de lotir sans auteur de projet agréé par le Gouvernement qui n'a pas fixé les critères et procédures pour procéder à ces dits agréments.

Art. 89. (§ 1^{er}. Nul ne peut, sans un permis préalable, écrit et exprès du collège des bourgmestre et échevins, lotir un terrain, en ce compris la promotion ou la publicité y afférente.

Art. 89. § 1^{er}. Nul ne peut, sans un permis préalable, écrit et exprès du collège des bourgmestre et échevins, lotir un terrain, en ce compris la promotion ou la publicité y afférente.

~~Par «lotir», on entend le fait de diviser un bien en créant au moins deux lots, dès que, sur l'un des lots procédant de la division, il n'y a pas :~~

Par «lotir», on entend le fait de diviser un bien en créant au moins deux lots non bâtis afin de vendre, louer pour plus de neuf ans, céder en emphytéose ou en superficie au moins un de ces lots, en vue de la construction d'une habitation, du placement d'une installation fixe ou mobile pouvant être utilisée pour l'habitation.

~~1^o soit de construction érigée régulièrement pouvant être utilisée pour l'habitation ;~~

~~2^o soit une installation fixe placée régulièrement, pouvant être utilisée pour l'habitation.~~

En bref : Il ne faut plus de permis de lotir pour diviser sa propriété quand une maison y existe déjà et qu'on ne crée qu'un seul lot destiné à la construction d'une habitation.

Cependant, le cas d'une grande propriété (agricole par exemple) divisée en deux pour créer ne fut-ce qu'un tout petit lot à bâtir (cas fréquent pour les agriculteurs), un permis de lotir s'impose toujours...

Art. 137. Le permis peut déterminer l'ordre dans lequel les travaux doivent être exécutés et le délai endéans lequel les conditions qui assortissent le permis doivent être réalisées.

Art. 137. Le permis peut déterminer l'ordre dans lequel les travaux doivent être exécutés et le délai endéans lequel les conditions qui assortissent le permis doivent être réalisées.

~~L'implantation des constructions nouvelles est indiquée sur place par les soins du collège des bourgmestre et échevins.~~

Le début des travaux relatifs aux constructions nouvelles, en ce compris l'extension de l'emprise au sol de constructions existantes, est subordonné à l'indication sur place de l'implantation par les soins du collège des bourgmestre et échevins.

Il est dressé procès-verbal de l'indication.

Cet article est d'importance pour les responsabilités en cas de conséquences d'une mauvaise implantation (écoulement d'eau, prise de vue, mouvement de terrain,...). Tout chantier entamé sans prévenir l'administration dans les délais ad hoc dégragerait cette dernière de ses obligations.

Il n'est pas exclu que les dossiers nécessitant un tel contrôle soient grevés d'une surtaxes équivalent à la prestation imposée.

Attention : Le cadre légal pouvant être relativement différent selon la localisation et les règlements particuliers, il est toujours préférable de se renseigner auprès du Service Urbanisme de l'Administration Communale de Gerpinnes (tél. : 071/50.90.30) avant de se lancer dans un projet.